
Concours d'entrée

Rapport Jury 2025

Grec



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Version grecque

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve écrite**

Cette année, 43 candidats et candidates ont choisi la version grecque, un nombre relativement stable par rapport au concours 2024 (47 candidats et candidates). Le niveau des copies était assez homogène, avec un nombre important de copies notées entre 12 et 20 (23 copies, soit presque 53,5%, dont 17 notées entre 15,5 et 20), 12 copies de qualité intermédiaire notées entre 7 et 10 (27,9%), et 8 copies très insuffisantes, notées entre 0,5 et 4 (18,6%). Le texte a été globalement compris par les candidats et candidates, qui ont eu le temps de finir leur version, à l'exception d'une seule copie restée inachevée, où il ne manquait que les deux dernières répliques (à partir de Πείθομαι au 23^e vers).

Le sujet proposé était issu de la comédie d'Aristophane *Ploutos*, et consistait en un dialogue plein d'humour entre Chrémyle, très désireux de faire entrer Ploutos chez lui, et ce dernier, qui se plaint d'être toujours mal accueilli chez les hommes. Le comique reposait sur la personnification de la richesse, élucidée dans le titre, que, de manière générale, nous invitons les candidats et candidates à lire attentivement (ce qui aurait pu éviter de confondre Ploutos et Pluton...) ! Une coquille malencontreuse a privé le mot τάληθῃ de son accent au dernier vers, mais cette erreur n'a manifestement pas posé de problème aux candidats et candidates. Du point de vue grammatical, le texte présentait une syntaxe assez simple, avec un passage à l'éventuel de répétition dans le présent (du 8^e au 15^e vers), des ordres exprimés à l'impératif (2^e vers) ou au subjonctif (20^e vers), une question générale au potentiel (24^e vers). Du point de vue du ton, il s'agissait de rendre l'empressement de Chrémyle et l'accablement de Ploutos : la traduction expressive des particules (par exemple ἄλλα au 5^e et au 20^e vers), ou de certains mots mis en valeur par leur position dans la phrase et le vers (par exemple πᾶνυ au 6^e vers), ainsi que les efforts pour restituer l'oralité du langage (par exemple par l'utilisation du point d'exclamation), ont été valorisés par le jury.

Dans la première réplique de Chrémyle, il fallait bien reconstituer l'élision εἰσιθι pour reconnaître l'impératif présent, 2^e personne du singulier, du verbe εἰσιέναι, à quoi aidait l'expression du pronom sujet σύ. La particule ὃ n'a pas de sens particulier (des candidats et candidates ont proposé « cher Ploutos »), et ne sert qu'à introduire le vocatif. Les deux adverbes εἴσω et δεῦρο devaient être traduits, leur redondance avec le verbe εἰσιθι exprimant l'insistance de Chrémyle. La relative « c'est cette maison que » ou « cette maison est celle que » n'a pas toujours été comprise, d'autant que le démonstratif αὕτη a parfois été confondu avec αὐτή (« la maison-même », voire « la même maison »). La construction du verbe ποιεῖν avec COD (ici le relatif ἧν) et attribut du COD (ici l'adjectif μεστήν), au sens de « rendre quelque chose tel ou tel », n'est pas toujours connue des candidats et candidates. L'expression καὶ δικαίως καὶ δίκως était traduite dans le Bailly par « à tort et à droit », expression peu claire (mais qui n'a pas été pénalisée) que des candidats et candidates ont su rendre avec plus de

précision (« quelle que soit la probité des moyens », « par tous les moyens, bons ou mauvais » ...).

La réponse de Ploutos s'ouvrait sur une plainte (ἄχθομαι « je suis accablé ») renforcée par la particule affirmative μέν et le juron classique νή τοὺς θεούς ; ensuite était exprimé le motif de la plainte, au moyen de la coordination par γάρ. La plupart des candidats et candidates ont bien compris la construction de ἄχθομαι avec un participe attribut du sujet, construction régulière des verbes de sentiments (que l'on retrouve au 18^e vers avec le verbe χαίρω) : « je suis accablé d'entrer ». L'adverbe ἐκάστοτε portait sur le participe εἰσιών (« d'entrer à chaque fois », d'où « à chaque fois que j'entre » choisi à raison par certains candidats et candidates). Attention au sens de l'adjectif ἀλλότριος, qui n'est pas synonyme de ἄλλος, et ne pouvait pas non plus se traduire ici par [une maison] « inconnue », « différente » ou « inhospitalière » : il s'agissait simplement d'une maison « appartenant à autrui », d'où une traduction possible par « étrangère ». Un ou une candidate a bien rendu la postposition à la fin du 6^e vers de l'adverbe πάνυ, qui portait sur ἄχθομαι, ainsi que le ton familier, en traduisant : « et pas qu'un peu ! ». On a pu constater dans les copies les nombreuses erreurs sur la traduction de οὐδέν (« rien »), souvent confondu avec la négation simple οὐ, avec οὐδεὶς (« personne ») ou avec οὐδέ adverbial (« pas même une seule fois »), voire omis, ce qui aboutissait bien sûr à un contresens. Il fallait le traduire en corrélation avec πώποτε : « jamais rien ». La forme ἀπέλαυσ(α) a généralement été correctement identifiée comme venant du verbe ἀπελαύνω, mais le temps (aoriste) et la personne (1^e du singulier) n'ont pas toujours été bien identifiés et traduits. Certains candidats et candidates ont également eu des difficultés à comprendre que le génitif αὐτοῦ était un neutre général (« ces visites » était une bonne traduction) et ne renvoyait pas à une personne. Son esprit doux aurait dû empêcher de le confondre avec le pronom personnel réfléchi αὐτοῦ ou ἑαυτοῦ.

Au 8^e vers commençait un premier système à l'éventuel, dont il était précisé en note qu'il était balancé par μέν... δέ... avec le deuxième au 13^e vers. Il s'agit ici d'exemples (comme l'indiquait la coordination par γάρ) des mauvais traitements subis par Ploutos chez les hommes. Il décrit deux types particuliers de maisons qu'il est amené à visiter régulièrement (sens de l'éventuel de répétition dans le présent) : celle de l'avare (φειδωλόν, 8^e vers), puis celle du fou (παραπλήγ(α) ἄνθρωπον, 13^e vers). Dans les deux cas, la construction de ὡς + accusatif d'un nom de personne au sens de « chez » avec mouvement n'a pas toujours été reconnue des candidats et candidates. Il convenait également de traduire avec précision l'expression τυγχάνω + participe : « lorsqu'il se trouve que j'entre ». Enfin, quelques candidats et candidates ont su bien rendre l'utilisation de l'aoriste exprimant l'aboutissement d'une action pour les verbes κατώρυξεν (9^e vers) et ἐξέπεσον (15^e vers) : « me voilà enseveli ! », « je me retrouve jeté à la porte ! ». Le verbe κατώρυττω a la plupart du temps été compris comme se rapportant à l'enfouissement d'un trésor (Ploutos lui-même), mais l'image a échappé à certains candidats et candidates, qui l'ont traduit par « fouiller » ou « dépouiller ».

Du 10^e au 12^e vers était décrite une variante occasionnelle lors du séjour de Ploutos chez un avare, également exprimée à l'éventuel présent (κἄν τις προσέλθῃ... φίλος) : « quand un ami se présente » et demande à emprunter de l'argent. Le participe αἰτῶν était au présent, et ne devait donc pas être traduit avec la valeur de but du participe futur : « en demandant », et non « pour demander ». Il fallait aussi comprendre le verbe λαβεῖν, comme c'est fréquemment le cas, dans son sens passif « recevoir », et non « prendre ». L'expression négative ἔξαρνός ἐστι est construite de façon régulière avec la négation explétive μή, qui prenait ici la forme d'un

μήδε adverbial (à ne pas confondre avec μηδέν qui ne s'élide pas) : « il nie m'avoir même jamais vu ! »

La coordination par δέ introduisait donc au 13^e vers le deuxième cas raconté par Ploutos, la visite chez le fou. C'est bien le sens qu'indiquait le Bailly pour le substantif παραπλήξ et le verbe παραπλήττω, qui signifie « frapper de folie », et non « paralyser » : il ne fallait pas se laisser influencer par le sens du mot français « paraplégie » ! Il s'agit de dénoncer le comportement contraire à celui de l'avare, celui de l'homme qui dépense toute sa fortune (et donc Ploutos) chez les prostituées et aux jeux de dés (πόρναισι καὶ κύβοισι). L'expression πόρναισι καὶ κύβοισι παραβεβλημένος a souvent été mal comprise, ou *a minima* traduite avec lourdeur. Il fallait comprendre que le participe παραβεβλημένος est au parfait passif (littéralement « ayant été jeté », et non « m'étant exposé »), et que le mot κύβοισι est aussi concret que πόρναισι qui le précède : il s'agit bien des dés, des jeux de hasard, et non d'une image pour les hasards du sort. Le verbe πίπτω sert de passif au verbe βάλλω : il fallait donc comprendre que Ploutos se retrouve « expulsé », « jeté dehors » (ἐξ-έπεσον), avec l'adjectif γυμνός en attribut du sujet. Plusieurs candidats et candidates ont bien rendu l'expression ἐν ἀκαρεῖ χρόνῳ en traduisant « en un rien de temps ».

Commence alors au 16^e vers la deuxième réplique de Chrémyle, qui tient à exprimer toute la différence entre lui (ἐγὼ δέ, au 17^e vers, où δέ a une valeur forte d'opposition, qu'il fallait rendre) et les hommes décrits précédemment par Ploutos. Le γάρ du 16^e vers a souvent été bien traduit par l'expression « C'est que » ou « C'est parce que », valorisée par le jury. Chrémyle va se présenter comme un exemple de μέτριος ἀνὴρ : malgré la référence ici à la thématique, les candidats et candidates ont parfois manqué de précision dans la traduction (« un homme dans la mesure »), voire commis un faux-sens (« un homme de condition moyenne »). L'adverbe indéfini πῶς (enclitique, portant un accent d'enclise dans le texte parce qu'il est suivi d'un autre enclitique, εἰμι) a souvent été maltraité : confondu avec l'interrogatif direct πῶς ou indirect ὅπως (« de quelle manière »), avec le démonstratif οὕτως (« ainsi ») ... Ces erreurs ont été combinées à plusieurs reprises avec une analyse fautive du génitif τούτου τοῦ τρόπου utilisé avec le verbe εἰμι : littéralement « je suis à peu près de ce genre-là », c'est à dire « je suis à peu près comme cela ».

Aux 18^e et 19^e vers, Chrémyle donne alors des exemples (γάρ) de son comportement, en s'opposant aux deux comportements dénoncés par Ploutos, l'avarice extrême et la dépense extrême. Là où Ploutos utilisait la coordination par μέν... δέ..., il utilise pour sa part la coordination insistante par τε... τέ... dont la construction n'a pas toujours été comprise par les candidats et candidates. Il fallait voir que le verbe χαίρω n'était pas répété dans la 2^e partie, mais régissait le participe ἀναλῶν comme le participe φειδόμενος dans la 1^{ère} partie. Les traductions expressives de ce τε... τε..., ainsi que de καί... καί... au 21^e vers, ont été appréciées et valorisées par le jury. Beaucoup de candidats et candidates n'ont pas vu le lien du verbe φείδομαι avec l'adjectif φειδωλός du 8^e vers, qui les aurait empêchés de traduire « traiter avec ménagement » (selon l'expression vieillie du Bailly) là où il fallait comprendre « économiser ». La comparative elliptique ὥς οὐδεὶς ἀνὴρ a également donné lieu à des erreurs, quand des candidats et candidates ont fait porter ὥς sur χαίρω (« je suis heureux comme personne », voire « je suis heureux qu'aucun homme ne soit... »), alors qu'il devait être construit avec φειδόμενος (« j'ai plaisir à être économe comme pas un »). La temporelle à l'éventuel présent ἥνίκ' ἂν τούτου δέη porte sur ἀναλῶν (« j'ai plaisir à dépenser, quand... »), et il fallait comprendre que τούτου est un neutre général reprenant l'idée de dépense exprimée

par ἀναλῶν (littéralement : « quand il est besoin de cela », c'est-à-dire : « quand c'est nécessaire »). La forme (régulière) δέη au subjonctif éventuel semble avoir dérouté plusieurs candidats et candidates, qui ne l'ont pas toujours vue comme une expression impersonnelle à la 3^e personne du singulier.

Au 20^e vers, Chrémyle réitère l'invitation à entrer de sa première réplique : reprise du verbe εἰσιέναι, cette fois au subjonctif d'ordre puisqu'il s'inclut lui aussi (1^{re} personne du pluriel). La syntaxe des vers qui terminent son intervention était claire, pour peu qu'on ait reconnu que ὥς introduit ici une circonstancielle de cause à l'indicatif (βούλομαι), de laquelle dépend une relative introduite par ὅν, dont l'antécédent (au masculin singulier, comme l'indique le genre et le nombre du pronom relatif) ne peut être que le substantif υἱόν qui la précède. Les candidats et candidates doivent toujours mettre beaucoup de soin à identifier le sujet à l'accusatif d'une proposition infinitive, surtout quand le verbe est transitif direct. Il fallait comprendre ici que σε est sujet de ἰδεῖν, et que καὶ τὴν γυναῖκα καὶ τὸν υἱόν en sont le COD, à l'accusatif également : « parce que je veux que tu voies et ma femme et mon fils », et non « parce que je veux te voir, ainsi que ta femme et ton fils ». Le sens de la préposition μετά avec l'accusatif (« après ») ne devait pas être confondu avec celui de μετά + génitif (« avec »), qui était présent dans le texte au 2^e vers. La réponse de Ploutos (Πείθομαι) n'était pas au moyen (« j'obéis »), mais au passif (« je suis persuadé ») : de nombreuses traductions qui allaient dans ce sens ont été acceptées (« je te crois », « je te fais confiance », « je n'en doute pas », « d'accord » ...).

La question finale de Chrémyle, au 24^e vers, a posé plusieurs problèmes aux candidats et candidates. D'abord, il fallait savoir que τί est interrogatif (ici au neutre adverbial : « pourquoi ? »), alors que τις est un indéfini. Il fallait également connaître la construction du verbe λέγω : il peut être utilisé absolument (« parler ») ou avec un COD (« dire quelque chose », ici l'adjectif substantivé au neutre pluriel τὰληθῆ, « la vérité »), et on utilise πρὸς + accusatif (ou le datif seul) pour la personne à qui le discours s'adresse. Enfin, l'optatif avec ἄν devait être reconnu pour une apodose au potentiel, et traduit correctement par un conditionnel en français : « En effet, pourquoi ne te dirait-on pas la vérité ? » Bien entendu, le jury a accepté la traduction de τὰληθῆ par un adverbe : parler « en toute sincérité », « avec vérité ».

Ce texte ne présentait donc pas de difficulté insurmontable, à condition de s'appuyer sur une analyse rigoureuse du texte et de maîtriser les éléments principaux de la morphologie grecque. Nous rappelons qu'il est indispensable de veiller à tout traduire, et à ne pas omettre de petits mots comme les particules ou les adverbes αἶ, κάτω, πάλιν... Un soin particulier doit être mis à la restitution des élisions pour éviter des contresens regrettables, et à la traduction des temps. Sur ce texte d'Aristophane, le jury a eu le plaisir de lire une majorité de traductions correctes, précises, et qui s'efforçaient de rendre la tonalité humoristique du dialogue : c'est tout ce que l'on peut attendre d'un candidat ou d'une candidate en spécialité Lettres Classiques.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte grec

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 10

Membres du jury : Anne-Marie GONIDOU, Vivien LONGHI

Le jury a interrogé cette année 10 candidates et candidats, ce qui constitue une baisse par rapport à l'an dernier (13 candidates et candidats en 2024). Les notes obtenues vont de 3 à 18/20. La moyenne est de 12,7/20, ce qui est exactement le niveau de 2022 et de 2024. Trois candidates et candidats ont obtenu 18/20 ; deux candidates et candidats ont reçu la note de 15/20. Un 13/20, un 11/20 et un 10/20 ont été encore attribués. Seulement deux notes en-dessous de la moyenne ont été attribuées (6/20 et 3/20). Les notes au-dessus de la moyenne se répartissent très équitablement entre Homère et Andocide, avec une légère préférence pour Homère (la difficulté de la langue homérique n'a donc pas été un obstacle pour les candidates et candidats bien préparés). Au moins 5 candidates et candidats sur 10 (ceux qui ont eu 15/20 et plus) ont fait preuve de qualités vraiment louables de traducteur et d'interprète.

C'est donc globalement leur satisfaction que les membres du jury souhaiteraient en premier lieu exprimer : une majorité de candidates et candidats est arrivée bien préparée pour l'épreuve. Les textes au programme étaient connus, les traductions de bonne qualité dans l'ensemble. De réels commentaires ont toujours été fournis, certains ouvrant même des perspectives d'interprétation passionnantes. Personne toutefois n'a été capable d'un quasi-sans faute en langue, ce que l'on peut regretter dans le cas de textes au programme. Un autre motif de satisfaction est que le rythme spécifique de l'épreuve est globalement bien maîtrisé par les candidates et candidats (une seule personne n'a pas pu finir sa traduction et a dès lors peiné à utiliser le temps imparti). La situation initiale du texte, très brève, fait suite à une lecture, puis une traduction qui occupent entre 8 et 10 minutes. Restent alors environ 10 minutes pour le commentaire, sans discussion avec le jury entre temps. Suite à cela, 10 minutes d'entretien permettront au candidat ou à la candidate de corriger ses erreurs de traduction, et de revenir sur certains points de l'interprétation à approfondir. Le moment des questions est à appréhender sans crainte : la capacité à corriger, approfondir ses premières vues, sans se bloquer ou appréhender de nouvelles bévues, sera valorisée. La majorité des candidats et candidates a donc su lire, traduire et commenter en 20 minutes des textes de 25-30 lignes (format de l'édition Budé d'Andocide) pour la prose et de 25 vers environ pour Homère, tout en se prêtant ensuite au jeu des questions. Le jury s'en félicite.

La lecture

Si certains pièges, pointés dans de précédents rapports, ont été bien déjoués par les candidats et candidates (par exemple, la non prononciation des iotas adscrits après majuscules comme en *Iliade* XXII, 362, πταμένη Ἰδός), en revanche des erreurs facilement évitables ne l'ont pas été : le premier gamma de mots comme ἐγγυητάς n'a pas été nasalisé (Andocide, 44, avec plusieurs occurrences des mots de cette famille) ; les mots entre crochets dans l'édition Budé d'Andocide ont été à tort intégrés à la lecture et à la traduction, ce qui a parfois entraîné des erreurs de construction. Plus largement, une bonne partie des candidats et candidates devrait s'entraîner de façon plus régulière à la lecture à haute voix, car certaines prestations ont été émaillées d'erreurs nombreuses. S'il est louable de vouloir restituer la différence de prononciation entre esprit rude et esprit doux, ou encore de marquer la longueur des voyelles, cela ne doit pas se faire au détriment de la lecture exacte de toutes les syllabes d'un mot.

La traduction.

Les difficultés rencontrées varient selon les candidats et les candidates. Les moins bonnes prestations sont celles qui ont cumulé inexactitudes et faux sens (dus à une connaissance insuffisante du texte au programme ne pouvant être comblée par l'usage du dictionnaire à la dernière minute) avec de lourdes erreurs de syntaxes manifestant que la connaissance de la langue grecque n'est pas encore suffisante. La construction de ποιεῖν / ποιεῖσθαι avec double accusatif (au sens de « rendre ») que l'on rencontrait à plusieurs reprises par exemple au paragraphe 107 ou encore au § 149 des *Mystères* d'Andocide, n'a ainsi pas été identifiée par plusieurs candidats et candidates, même lors de la discussion avec le jury. Parmi les erreurs lourdes de conséquences pour la compréhension de tout un pan du texte, on peut noter les fautes sur les modes (tel indicatif aoriste pris pour un impératif, par ex. chez Andocide, 109 : ἀπέδοτε), les erreurs de construction de certains verbes pourtant très fréquents (νομίζω construit à tort avec un participe au génitif, dans la péroraison d'Andocide, paragraphe 148), la non identification de l'infinitif substantivé (τὸ ζῆν, Andocide, 57), ou encore du relatif οἷ (Andocide, 59). Chez Homère, certains candidats et candidates ont peiné à identifier les formes verbales, ce qui entraînait des erreurs de construction irréversibles : ἰδέ (= ἡδέ) a été confondu avec εἶδε (*Iliade* XXII, 469), la forme élidée ἥγγειλ'(ε) (aoriste actif de ἀγγέλλω) n'a pas été reconnue (*Iliade* XXII, 439).

Mais ces lacunes morpho-syntaxiques problématiques ne sont pas les plus communément partagées. Une difficulté de la langue grecque, soulignée dans les rapports précédents, a fait en revanche trébucher presque tous les candidats et candidates même parmi les meilleurs : la distinction entre imparfait et aoriste. Le jury a dû régulièrement revenir sur ce point. Même les aoristes sigmatiques n'ont pas échappé à une métamorphose subite en imparfait, comme un τρέσε, certes sans augment, mais dont le suffixe ne laissait aucun doute (*Iliade* XXII, 143), dans un contexte qui introduit un retour à l'action après une comparaison homérique. Une traduction élaborée et littéraire demandera certes parfois un peu de souplesse, la frontière entre ces deux temps n'étant pas exactement la même en grec et en français. Toutefois, l'entretien doit au moins permettre de montrer la capacité des candidats et candidates à les distinguer nettement.

Des difficultés particulières à Andocide et à Homère se sont posées, dont certaines auraient pu être déjouées par un travail préparatoire plus approfondi sur le programme. La prose d'Andocide comporte ainsi parfois des traits d'oralité : des anacoluthes qui peuvent être perturbantes (c'est le cas par exemple au § 58, avec un $\sigma\omega\pi\eta\rho\sigma\alpha\nu\tau\iota$ $\mu\acute{\epsilon}\nu$ auquel il faut suppléer un verbe introducteur se construisant avec un datif, et qui n'est pas suivi du balancement avec $\delta\acute{\epsilon}$ qu'on attendrait – la rupture syntaxique tendant d'ailleurs à amplifier les dangers du choix du silence) ; des expressions relativement rares, comme un $\text{o}\ddot{\upsilon}\delta' \acute{\epsilon}\sigma\tau\iota\nu \acute{\omicron}\pi\tau\upsilon$ en tête de phrase (147) au sens de « en aucun cas », « jamais » ; du lexique juridique dont la traduction exacte est difficile en français ($\acute{\epsilon}\xi\epsilon\gamma\gamma\upsilon\eta\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\epsilon\varsigma$ $\kappa\rho\iota\theta\eta\eta\nu\alpha\iota$, 44, qu'on peut traduire par « être jugé après avoir été pourvu de garants », ou encore $\tau\omicron\upsilon\varsigma \acute{\alpha}\pi\omicron\gamma\rho\alpha\phi\acute{\epsilon}\nu\tau\alpha\varsigma$ au sens « d'accusés », § 43). Mais une bonne connaissance d'ensemble de l'œuvre, acquise par sa lecture régulière au cours de l'année, doit permettre, sinon de connaître d'avance toutes ces aspérités, du moins de laisser le temps le jour du concours de se concentrer sur elles, en consultant attentivement le dictionnaire, qui reste le plus souvent d'un grand secours. Pour Homère, les remarques sont du même ordre. Personne n'a traduit correctement les duels, faute d'être sûr de leur identification. Ils revenaient pourtant à plusieurs reprises dans ce chant XXII, chant de l'ultime duel attendu entre les héros opposés que sont Achille et Hector, chant de la déploration du lien qui unissait naguère Andromaque et son époux, chant de la lamentation conjuguée de Priam et Hécube sur leur fils mort. On voit à quel point la mauvaise identification d'une forme, certes difficile mais tout de même attendue dans l'épopée, peut limiter la compréhension d'un texte et les ressources du commentaire. Les infinitifs homériques jussifs n'ont aussi bien souvent pas été compris, et d'ailleurs parfois pas identifiés quand ils prenaient leur forme épique (par exemple, dans le texte qui relate la mort d'Hector, $\delta\acute{\omicron}\mu\epsilon\nu\alpha\iota$, v. 342). Dans le même passage, la forme du possessif $\acute{\omicron}\nu$ (v. 363) n'a pas été traduite. Elle n'est pourtant pas si rare (on la trouve de nouveau en 459) ! On peut ajouter à ces difficultés de la langue homérique, dont une année de travail doit permettre de se rendre maître, l'usage de l'aoriste dans les comparaisons, comme au vers 141 ($\omicron\acute{\iota}\mu\eta\sigma\epsilon$), pour lequel une valeur gnomique ou de généralité est à préférer à une valeur de temps, ou même l'emploi de $\acute{\omega}\varsigma$ comme adverbe démonstratif de manière dans l'expression $\acute{\omega}\varsigma \acute{\epsilon}\varphi\alpha\tau\omicron$ (« ainsi parla-t-elle », v. 437).

L'explication de texte

Les candidats et candidates ont offert cette année une majorité de commentaires composés au détriment de la lecture linéaire. Ce peut être une bonne stratégie pour une épreuve où le temps imparti à l'explication littéraire est relativement court. Elle a parfois été payante, et ce d'autant plus que les candidats et candidates n'ont pas sacrifié l'analyse précise des mouvements du texte en introduction. Une très bonne prestation, sur un texte portant sur la lamentation de Priam et d'Hécube (412-436), a ainsi subtilement su montrer l'alternance du mimétique et du diégétique dans le passage, et bien identifier les thèmes majeurs de chacune des déplorations successives. Une fois le mouvement naturel du texte bien identifié, le candidat ou la candidate a ensuite proposé un plan de commentaire composé insistant notamment sur trois thèmes : le bouleversement généralisé que provoque la mort d'Hector, le motif de la chute (de Priam, d'Hécube et, de façon proleptique, de Troie), le retour d'une forme d'humanité qui s'exprime dans le souhait de traiter dignement le cadavre, en contraste avec les invectives et menaces d'Achille contre Hector. Dans d'autres cas, la lecture linéaire a au

contraire été évitée, faute, semble-t-il, d'une compréhension suffisamment précise du texte. Dans ces cas, des thématiques de commentaire composé peuvent paraître plaquées artificiellement et conduire à survoler le texte. Quand la lecture linéaire est retenue, il faudra veiller à présenter une problématique de lecture bien nette à la fin de l'introduction.

Le jury s'attend pour un texte au programme à une connaissance précise par le candidat ou la candidate de la situation du passage, comme c'était déjà mentionné dans le précédent rapport. La structure du plaidoyer d'Andocide a donné lieu à une opposition trop systématique et imprécise entre « rappel des faits » et « argumentation ». Il fallait entrer plus dans le détail pour replacer tel ou tel texte dans l'œuvre. Une prestation a su nuancer cette dichotomie formelle en montrant, à propos du célèbre récit par Andocide de son séjour en prison (49-51), que l'argumentation était intriquée dans le rappel des faits, puisque la discussion rapportée avec son cousin permettait à l'orateur de démontrer avec évidence que dénoncer était pour lui la seule solution humainement possible et souhaitable. Comment se soustraire au discours si poignant d'un proche, qui enjoint de sauver les siens, dans un contexte si critique ?

Cela conduit à rappeler que, si ce sont bien les textes eux-mêmes qui doivent être commentés, l'œuvre dans son ensemble doit avoir été lue de près. Certains candidats et candidates ont semblé penser que l'attitude d'Hector qui fuit puis se ressaisit pour combattre Achille relevait du pur choix du héros guerrier. Or, le chant XXII ne laisse aucun doute et dépasse même les règles de la double détermination : le héros change, certes, mais parce que les dieux l'y poussent. Le discret portrait à charge du sycophante Dioclidès qui se dessinait dans le récit de chaos civique des paragraphes 43-45 des *Mystères*, méritait d'être mis en relation avec la dénonciation par Andocide de quatre hommes seulement : une dénonciation destructrice et chaotique s'opposait ainsi à une dénonciation pacificatrice, à venir dans le discours. Quelques éléments de contexte culturel viennent aussi souvent enrichir la compréhension d'un texte. Une prestation a ainsi bien vu que l'effondrement d'Andromaque dans le deuil (462-486) est bien celui d'une épouse, qui en possède les attributs symboliques (diadèmes, bandeaux, voile, v. 468-470). Il ou elle a ainsi fondé sa fine analyse du texte sur les résurgences paradoxales d'*éros* au moment de la prise de conscience de la mort de l'époux. En revanche, une autre prestation est passée à côté de la référence pourtant explicite à Marathon au paragraphe 107-108 des *Mystères*. Il ou elle n'a pas su voir dans les « maisons » et les « murailles détruites » les ravages des Perses. L'analepse sert pourtant la stratégie d'Andocide. Si Athènes a su construire son *arché* après des guerres médiques terriblement destructrices en promouvant le pardon, son amnistie devient d'autant plus nécessaire autour de l'année 400, pour ouvrir une nouvelle période glorieuse pour la cité, après la guerre civile.

Revenons enfin sur quelques thèmes récurrents des analyses offertes cette année par les candidats et candidates. S'il n'est pas toujours nécessaire de mobiliser les entrées thématiques du programme dans lesquelles les textes de spécialité pour l'oral de l'ENS de Lyon s'inscrivent, cela semblait parfois pertinent. Le passage de l'*Illiade* sur la mort d'Hector appelait la mobilisation de l'antithèse au programme excès/mesure, ce qu'a justement vu un candidat ou une candidate. On peut regretter toutefois qu'il ou elle n'ait pas approfondi sa lecture, en analysant plus précisément le langage d'Achille, qui sert la caractérisation d'un personnage plein d'hubris (l'usage de futurs oraculaires, dont l'auditeur-lecteur sait qu'ils seront démentis par les dieux ; l'adresse finale à celui qui n'est déjà plus qu'un cadavre, v. 365-366, trait d'inextinguible fureur, qui marque la transgression de la barrière entre vivants

et morts, et annonce les outrages au cadavre). Certaines notions d'analyse fréquemment mobilisées ont parfois donné lieu à quelques confusions. Le dilemme d'Andocide en prison a pu être qualifié, dans une prestation pourtant très bonne, « d'ouverture vers l'épopée ». Identifier le monologue délibératif dans le récit est très juste. Mais c'est plutôt avec la tragédie en ce cas qu'une comparaison s'impose. L'adjectif « épique » venait ici brouiller les pistes. De même, « pathétique » et « tragique » ont souvent été confondus à propos des textes de l'*Illiade*. Si l'ouvrage classique de Redfield (*La Tragédie d'Hector. Nature et culture dans l'Illiade*) ouvre la voie à une analyse du tragique de l'existence du héros troyen, il faut que le concept, qui reste anachronique, soit pertinent pour tel texte donné, et qu'on l'éprouve avec une lecture précise. A propos de la mort d'Hector, sous le terme tragique, la candidate ou le candidat a en réalité été conduit à observer les humiliations pathétiques que subit le héros avant de mourir. La notion de tragique s'avérait un trompe-l'œil.

Le jury a enfin constaté avec plaisir que les meilleures prestations sur Homère ont mobilisé des éléments d'analyse métrique pour appuyer leur propos, ce qui n'était pas le cas l'an dernier sur *Antigone*. Les recommandations du précédent rapport ont donc été prises en compte.

Puissent celles de ce présent rapport avoir la même fin et rendre service aux futurs candidats et candidates dans leur préparation à cette épreuve certes exigeante, mais qui apporte des satisfactions immenses, quand des compétences linguistiques solides fondent une analyse personnelle de textes à la richesse inépuisable.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Grec

- **SÉRIES : Lettres et Arts et Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 7

Membres du jury : Anne-Marie GONIDOU, Vivien LONGHI

En 2025, 7 candidats et candidates ont passé l'épreuve de grec ancien non-spécialiste, dont 6 en Lettres et Arts, et 1 en Sciences Humaines. Une majorité a été admise (4), avec des notes honorables à très bonnes (13, 14 et 16), mais aussi insuffisante (3). La moyenne générale de l'épreuve est de 9,5/20 ; l'ensemble des notes s'échelonne de 3 à 16, mais seulement trois se situent au-dessus de la moyenne. On constate donc une nette baisse par rapport aux années antérieures, en particulier attribuable au fait que les candidats et candidates ont fait des prestations très décevantes sur des textes poétiques (tragédie et comédie).

Quatre sujets de poésie ont été tirés au sort : Aristophane, *Les Thesmophories*, vers 732-742 ; Euripide, *Oreste*, vers 1065-1075 ; Sophocle, *Les Trachiniennes*, vers 26-35 ; Timoclès, *Les Femmes aux Dionysies*, fr. 6 Kock. Les trois sujets de prose étaient les suivants : Lucien, *Dialogues des Hétaïres*, 6.3 ; Lucien, *Les Ressuscités ou Le Pêcheur*, 34 ; Xénophon, *Le Banquet*, 2.25-26.

Comme d'habitude, la longueur était d'une dizaine de vers pour la poésie, d'une centaine de mots pour la prose. Les textes ne sont pas donnés « nus » : ils comportent un titre, souvent un chapeau explicatif, et des notes diverses et assez abondantes (portant sur la morphologie, dont l'élucidation de crases, d'élisions, de formes rares ; le vocabulaire ; les constructions syntaxiques ; l'arrière-plan culturel).

Rappels sur le format de l'épreuve

Le format semble méconnu d'un nombre non négligeable de candidats et candidates.

Nous rappelons donc que les candidats et candidates doivent commencer par une brève situation du texte, présentant l'œuvre, son genre, son auteur, éventuellement son contexte historique et culturel. Il s'agit de donner les premiers éléments de contextualisation et de compréhension du passage précis. Ils et elles doivent ensuite procéder à la lecture du texte et à sa traduction, suivie du commentaire (sans intervention du jury entre la traduction et le commentaire). Les candidats et candidates doivent ensuite répondre aux questions du jury pendant dix minutes.

Certes, les textes proposés sont courts, mais il convient d'analyser de manière précise la composition du texte : dans le cas de Xén., *Banquet* 25-26, la comparaison entre les humains et les plantes a été bien vue, mais pas la construction de l'analogie : la composition du texte pouvait donc donner lieu à une analyse en trois parties 1) énoncé de la comparaison ; 2) description du comparant (en cas d'excès, puis en cas de mesure) ; 3) description du

comparé (avec reprise du même ordre, excès puis mesure).

Une proportion assez importante de prestations a été jugée très insuffisante cette année : les traductions proposées sont fantaisistes, réinventant le texte plutôt qu'elles ne le traduisent. Le jury rappelle donc que l'épreuve requiert de se confronter au texte avec honnêteté intellectuelle et courage. On ne saurait trop recommander aux candidats et candidates de ne pas chercher à masquer leur ignorance sous de grandes envolées lyriques ou théoriques hors de propos. Cela ne fait guère illusion et empêche qu'ils et elles se confrontent humblement à la lettre du texte.

Remarques sur le vocabulaire

L'apprentissage de la langue repose sur une bonne connaissance du vocabulaire le plus courant, notamment en rapport avec la thématique étudiée.

Ainsi, il était étonnant qu'un ou une candidate ne sache pas traduire l'adverbe *ἀγαν* dans Xén. *Banquet*, 25, alors que la thématique annuelle portait sur mesure et excès. Pendant le temps de préparation, il convient de faire usage du dictionnaire de la manière la plus appropriée. Le jury a également noté des erreurs sur :

- Χαῖρε, au sens de formule de politesse pour prendre congé dans Eur. *Oreste* 1068.
- le sens de l'adjectif πᾶς, au singulier et au pluriel ; le sens du démonstratif de qualité τοιοῦτος, (Luc. *Pisc.* 34 ; Luc. *Dial. Hét.* 6.3).

On évitera de confondre les particules et petits mots : ὅς / ἡδύ.

La lecture du texte est une étape essentielle : des lectures très fautives induisent ensuite des erreurs de traduction. En particulier, la lecture des majuscules n'est pas toujours maîtrisée (pour les personnages d'un dialogue en prose ou de théâtre). Il convient donc de s'entraîner à lire à voix haute toute l'année. On portera également attention à la prononciation nasalisée des γ devant γ, κ, χ et ξ, par exemple dans le mot καυχᾶσθαι (Luc. *Dial. Hét.* 6.3).

Le jury a néanmoins apprécié de bonnes analyses, par exemple sur l'utilisation des préverbes ὑπερ(εμφορεῖται) et παρα(βύεται), afin d'exprimer l'excès d'un comportement (Luc. *Dial. Hét.* 6.3).

Remarques sur la syntaxe

On demande de la précision dans la traduction des articles (article défini présent ou non dans le texte grec), comme dans celle des temps verbaux. Souvent, les futurs ne sont pas identifiés, qu'ils soient sigmatiques (δυνήσόμεθα, Xén. *Banquet* 25-26) ou contractes (σφαλοῦνται, *ibid.*)

Ces constructions grammaticales doivent être connues et reconnues dans les textes :

- emplois adverbiaux de καί ; καί... καί (Xén. *Banquet* 25-26 pour les deux erreurs).
- participes : temps et aspect ; valeur circonstancielle
- complément d'agent introduit par ὑπό
- construction attributive : attribut du sujet, du complément (Timoclès, v. 3-4)
- cas des pronoms personnels ; datif éthique
 - syntaxe du pronom réfléchi

- impératif présent / aoriste. Des formes non reconnues ont conduit à des contresens complets : ex. σκόπει (Timoclès vers 7), περιστέλλον et θάψον (Eur. *Or.*, v. 1066-1067). Négation de l'impératif par μή.
- éventuel présent (répétition dans le présent), qu'il est donc incorrect de traduire par un conditionnel : Luc. *Dial. Hét.* 6.3.

Remarques sur le commentaire

On recommandera aux candidats et candidates d'éviter certains écueils fréquents, en particulier des commentaires qui énumèrent des platitudes et des clichés éculés sur les genres (la mort de la tragédie à la fin du V^e siècle, etc.), ou bien qui reposent sur des éléments de connaissance très superficiels sur certaines grandes notions (*catharsis*, *pathos*, paratragédie, élégie, etc.). Il faut veiller à employer des notions culturelles et artistiques de façon précise : tout emploi erroné pourra donner lieu à des questions d'approfondissement de la part du jury.

De la même manière, on évitera de plaquer sur un texte non compris des éléments culturels sans aucun rapport. Il est inutile de rappeler tout le mythe des Atrides pour expliquer un passage d'*Oreste*. Il convient de sélectionner seulement les éléments essentiels auxquels renvoie le texte : par exemple, la tombe d'Agamemnon ; le crime qu'Oreste et Électre viennent de commettre (le meurtre de Clytemnestre), pour venger la mort de leur père Agamemnon.

L'utilisation de termes d'analyse stylistique (par ex., anadiplose, polysyndète, hypotypose, *energeia*) requiert nécessairement de relever les éléments textuels qui justifient leur emploi et d'en faire une analyse précise et rigoureuse : ce n'est pas aux membres du jury d'essayer d'inférer ce qui justifie l'emploi de ces termes dans la tête des candidats et candidates ! Par exemple, l'*energeia* déployée par Lucien dans *Dial. Hét.* 6.3 se manifeste notamment par le procédé de l'accumulation (des comparatifs avec leur complément, des participes présents de verbes d'action), ou par l'emploi de termes concrets pour exprimer le mépris (καταπτύουσιν, καθάρματα).

Il faut éviter d'attribuer l'idée exprimée dans un texte à son auteur (« Selon Lucien », alors que l'extrait est un dialogue entre mère et fille ; « Xénophon dit que... », alors que c'est Socrate comme personnage du *Banquet* qui s'exprime. La différence entre auteur / narrateur / personnage doit être maîtrisée.

Il est tout à fait possible que des textes théâtraux soient proposés : les candidates et candidats doivent être en mesure de les reconnaître, et de percevoir les jeux scéniques que les répliques construisent et auxquelles elles font référence. La lecture doit donc être capable de restituer l'action de façon simple : qui agit ? qui se trouve dans l'espace scénique ? combien de personnages ? qui s'adresse à qui ? dans quel espace ? que se passe-t-il ? y a-t-il des objets et comment sont-ils manipulés ?

Dans le cas spécifique des textes comiques, on attend que les candidates et candidats puissent percevoir la dimension humoristique et comique, parfois portés par des jeux de mots. Ainsi, dans un passage des *Thesmophories*, le comique reposait sur un double sens, celui du verbe φέρω, qui, en grec comme en français, signifie à la fois « porter quelque chose » et

« porter un enfant ». L'humour et l'ironie ne sont pas non plus absents d'un auteur comme Lucien : le jury aurait aimé que dans les *Dialogues des Hétaïres*, le paradoxe d'une courtisane présentée comme un modèle de modération eût été relevé.

En conclusion, le jury invite d'abord les candidats et candidates à s'entraîner avec régularité et rigueur à la lecture et à la traduction des textes grecs, en s'appuyant sur l'analyse morpho-syntaxique (emploi des cas, identification des formes verbales et de leur construction, mots subordonnants et coordonnants), indispensable à la compréhension. Les textes poétiques ne doivent pas les effrayer : l'ordre des mots est certes plus libre qu'en prose, mais les phrases n'en sont pas moins grammaticalement construites ! Les sujets proposés sont courts, abondamment situés et annotés ; tous ces éléments, ainsi que les connaissances qu'ils ont acquises sur la thématique, doivent être des outils au service de la lecture et du commentaire d'un texte précis, à analyser pour lui-même. Les performances des candidates et candidats qui ont proposé une traduction correcte, qui ont été attentifs au genre littéraire et au ton du texte, et qui ont fait un commentaire appuyé sur des exemples précis, ont été appréciées et valorisées.